



N° 69

Le 18 mars 1991

CINQ FIRMES CANADIENNES FOURNIRONT DU MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION À LA CHINE GRÂCE À UN FINANCEMENT DE LA SEE

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), appuiera les ventes à l'exportation de divers matériels de télécommunication au ministère chinois des Télécommunications ainsi qu'à celui des Machines de l'Électronique et des Industries. Les ventes seront réalisées par le biais de contrats distincts conclus par cinq entreprises : Northern Telecom Canada Limitée (NTCL), Harris Farinon Canada Inc., E.F. Johnson Canada Inc., Electrohome Limitée et Newbridge Networks Corporation. Ces ventes seront financées grâce à des fonds consentis à la Chine jusqu'à concurrence de 14,9 millions de dollars américains.

NTCL de Mississauga (Ontario), Harris Farinon de Dorval (Québec), E.F. Johnson de Pickering (Ontario), Electrohome de Kitchener (Ontario) et Newbridge Networks Corp. de Kanata (Ontario) fourniront du matériel de télécommunication et des services connexes. NTCL est un des principaux fournisseurs mondiaux de systèmes de télécommunication entièrement numériques. Harris Farinon est un concepteur et un fabricant de matériel de communication. E.F. Johnson est un concepteur et un fabricant de matériels et de systèmes hertziens et de composants électroniques. Electrohome est un distributeur international de produits électroniques pour vidéos commerciaux; il est également actif sur les marchés de la télédiffusion et de la radiodiffusion canadiennes. Newbridge s'occupe de la conception et de la fabrication de réseaux numériques.

Les exportations susmentionnées créeront ensemble 426 années-personnes d'emplois au Canada.

Les opérations ont été jugées conformes aux lignes directrices du gouvernement canadien concernant les échanges commerciaux avec la Chine, annoncées en juin 1989. Ces exportations, qui permettent de préserver les liens établis

dans le passé par les exportateurs, comportent un volet formation qui favorise les échanges personnels directs. Il est à noter que le matériel de télécommunication et les services connexes visent à répondre à des besoins civils nationaux.

Les opérations seront financées par le biais d'une marge de crédit établie par la SEE avec la Banque de Chine. La SEE prête les fonds à la Banque de Chine qui, à son tour, les prête aux utilisateurs chinois.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada. Elle relève du Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874